

**LA PRESIDENTE**

Monsieur Gilles BONSANG  
Président  
QRGA  
Place de l'Hôtel de Ville  
BP 30  
82 140 SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL

Montauban, le 10 juin 2021

Nos réf. : ATS/MA 2020-06-080  
Objet : Projet de modification simplifiée n°2 du PLUi  
Dossier suivi par : Mathieu ALBERT

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre dossier du 28 mai 2021 par lequel vous m'avez transmis le projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de votre territoire.

Après étude par mes collègues et mes services, la Chambre de Commerce et d'Industrie Montauban et Tarn-et-Garonne émet **un avis favorable** sur ce dossier. En effet, la correction du règlement graphique, par la zone At, permettra à l'activité économique de se maintenir et d'évoluer.

Je vous souhaite bonne réception de la présente et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments distingués.

La Présidente

  
Agnès TIMBRE-SAUNIERE

Communauté de Communes  
Q.R.G.A.

20 JUIN 2021

REÇU

**Chambre de Commerce et d'Industrie**

53/61, avenue Gambetta – CS 80527 - 82065 MONTAUBAN Cedex

Tel. 05 63 22 26 26 Fax : 05 63 22 26 29 - E-mail [cci82@montauban.cci.fr](mailto:cci82@montauban.cci.fr) - [www.montauban.cci.fr](http://www.montauban.cci.fr)

Siret : 188 200 018 00045 – N° Intracommunautaire FR 231 882 000 18 - Naf : 9411Z